



Fédération Française
de Spéléologie

REUNION DE BUREAU DU 1 ET 2 JUILLET 2017

SIEGE DE LA FFS – LYON

ORDRE DU JOUR

- 1 - Point Fémixité
- 2 - Grotte de Clamousse
- 3 - CREI – orientations
- 4 - Cotisations-licences
- 5 - SCLQ
- 6 - dates des réunions statutaires
- 7 – Mise à jour du plan d’actions
- 8 – Proposition de Bernard LIPS
- 9 – Achat matériel information
- 10 – Convention CREPS
- 11 – Structure artificielle de spéléologie
- 12 – Lieu prochaine assemblée générale
- 13 – Font Estramar
- 14 – Divers
- 15 - Réunion SNPSC septembre /collège 2
- 16 – 2021, année du karst
- 17 – Congrès UIS 2017 à Sydney
- 18 - CDS 66, le RIF Canigou
- 19 - Réunion FFS - FFCAM

Samedi 9h-12h30/ 14h30-18h30

Présents : Vincent Biot, Delphine Chapon, Gael Kaneko, José Prévôt,

Par téléphone : Marie Hélène Rey, Vanessa Busto

Excusé : Jean Michel Hautavoine

Décision unanime d’envoyer un mail du bureau en soutien du club dont un membre est décédé le 1^{er} juillet dans Scialet Robin. Mettre un communiqué sur le site fédéral après réception des causes de l’accident.

1 - Point Féminixité (Delphine CHAPON)

Travail en cours pour la création du logo qui imagera le groupe et le label.

Plaquette santé des femmes en spéléo et canyon en cours d’élaboration entre co-med, Véronique OLIVIER et Emilie REBOUL.

Contact avec pôle communication pour affichage des actions mixtes sur site internet et recherche de médias extérieurs (question des formats d’image, qualité, etc.)

Création d’un groupe de travail pour mettre en place la journée de test du matériel ô féminin

Préparation d’un communiqué fédéral pour informer des utilisations logo, sollicitations des cadres

Contact avec la co-assurance pour assurance en cas d’engagement de BAFA

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d’utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l’éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l’intérieur (agrément sécurité civile) et de l’environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



2 - Grotte de Clamouse

Il faut prendre contact et prévoir une réunion avec l'ANECAT pour la gestion globale de ce genre de cavités.

Échanges avec le président du SNPSC déjà en cours.

3 – CREI – Orientations

José PREVOT relance la CREI pour que la commission soumette ses orientations.

4 - Cotisations - licences (José Prévot)

Gaël KANEKO demande à la commission statistique de réaliser un tableau des licenciés 2017 pour pouvoir simuler l'impact de nouveaux tarifs.

5 - SCLQ :

Le bureau prépare un courrier à envoyer au SCLQ et au club en opposition (courriers portant signature du président de la Fédération et à envoyer en recommandé avec accusé de réception)

6 - Dates des réunions statutaires

Il faut lancer un appel à candidature en mars pour le poste d'administratrice d'Aurélié MEUNIER-GRULIER (elle devait être avertie par son binôme). Un courrier au nom du conseil d'administration, signé par le président lui sera envoyé en lui laissant la possibilité de se saisir de certains dossiers si elle le souhaite.

Note : Mettre à l'ordre du jour du conseil d'administration de septembre et de Spelunca de décembre.

Réunions "grandes régions" :

Penser à prévoir pour les événements nationaux la proposition de garde des enfants.

13 janvier 2018 : grand nord-ouest et grand nord-est à Paris (75). Voir salle conséquent (UCPA, CNOSF) et hébergement.

20 janvier 2018 : sud-ouest à Balma (31)

27 janvier 2018 : sud-est à Avignon (84) avec réunion du bureau le 28 janvier

Les régions seront averties des dates et il leur est demandé de réserver les salles et les repas.

Sur ces réunions seront abordés les plans d'actions.

Il faudra les envoyer pour septembre. Les régions auront appuis des conseillers techniques dès septembre.

17-18 mars 2018 : Conseil d'administration

14-15 avril 2018 : Bureau

19 mai 2018 : Conseil d'administration

20 mai 2018 : Assemblée générale

21 mai 2018 : Conseil d'administration

30 juin-1 juillet 2018 : Bureau

15-16 Septembre 2018 : Conseil d'administration

13-14 octobre 2018 : Bureau

1-2 décembre 2018 : Conseil d'administration

7 – Mise à jour du plan d'actions

À l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration devait retravailler le plan d'actions.

Reprise de la partie environnement (accès aux sites, protection des milieux de pratique) : remise en page du document pour la prochaine réunion téléphonique du bureau



Le sujet sera mis à l'ordre du jour du conseil d'administration de septembre.

8 - Propositions Bernard LIPS

Structuration d'une lettre à l'écu à partir de la rentrée de septembre. La secrétaire générale se charge de la mise en page. Bernard pilotera. C'est le bureau qui transmet les infos (relevé de décision mensuel des réunions de bureau tel). Bernard LIPS structure la lettre à l'écu, incluant d'autres infos du calendrier fédéral. Ce document ne devra pas faire plus de deux pages. Ce document devra être validé par le bureau.

Un premier numéro est donc attendu pour le vendredi 13 octobre, pour celle de septembre.

Une réunion téléphonique sera proposée avec le conseil d'administration chaque 3^{ème} jeudi du mois, après chaque diffusion de la lettre à l'écu, pour échanger avec ses membres, soit, le 19 octobre pour la première réunion.

9 – Achat de matériel informatique

Une demande de devis sera effectuée pour acheter des ordinateurs aux Conseillers techniques nationaux qui vont arriver et/ou pour un pc portable "de secours" (13' et 15').

Attention à la localisation des achats pour que la localisation du SAV soit proche du domicile du conseiller technique.

10 - Convention CREPS

La convention sera signée lors du prochain conseil d'administration du SNPSC (si Gaël KANEKO peut y être présent)

Marie Helene REY finalise la convention.

Une réflexion quant à la présence systématique de la fédération aux réunions au CREPS est en cours.

11 – Structure artificielle de spéléologie

Inauguration de la structure en présence de José MULOT (CTN), Philippe CABREJAS (CDS38), Hubert ARNAUD (maire d'Autrans-Méaudre) et Pierre BUISSON (ancien maire d'Autrans-Méaudre), Yves CONTET (CSR AURA), Gaël KANEKO (FFS) et Marie-Hélène REY (DTN), Tristan GODET et Thierry GUÉRIN (SNPSC).

Avancement de l'installation de la SAS : La dalle, les piquets de soutènement, les espaces de ramping sont en place. Les travaux devraient être terminés fin septembre pour pouvoir faire des tests en préparation des JNSC début octobre.

Inauguration à prévoir pour faire découvrir la structure aux habitants. Concomitant aux JNSC ?

Les prix qui devraient être pratiqués :

2€ la demi-journée,

1€ collectivité encadrée pro la demi-journée

Gratuit pour les stages FFS.

L'entretien de la structure se fera tous les cinq ans avec une vérification annuelle par des sociétés agréées.

Questions posées concernant la structure :

Si fermeture : quelle gestion de la clé ou code ?

Quelle communication pour promouvoir la structure et l'activité ? page pleine dans Spelunca à chaque numéro ?

Logiciel de réservation de la structure (journée, demi-journée) : aide potentielle de notre informaticien

Rappel de José PREVOT : La FFS paie 1000 € par an.

Il n'y a pas de prévisionnel d'entretien qui semble être faible. Il faut donc réévaluer les frais de la FFS.

La FFS attend un chiffrage de la commune pour les coûts d'entretien et évaluera sa participation financière en vue d'une convention à 4 ans.



José PREVOT rappelle également que la FFS devait soutenir financièrement le projet par une "subvention" (3000€).

12 - Lieu prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale dite "sèche" se tiendra à Autrans-Méaudre. Les salles pour les réunions et l'assemblée générale sont à réserver de suite.

Il y a possibilité de se loger en gîtes ou au camping.

À suivre fin été.

Lien à faire avec la journée test matériel Ô féminin (voir pour prêt de la salle à côté de la SAS). Delphine CHAPON doit contacter Yves CONTET pour laisser le matériel des exposants de la journée test matériel Ô féminin.

13 - Font Estramar

Une équipe finlandaise souhaite envoyer un robot pour récupérer le corps, avec le soutien technique du SSF. Le procureur va prendre sa décision.

Des plongeurs accompagneraient la manipulation jusqu'à moins 100m, le robot pourrait être abandonné en cas de problème.

La part de risque est soulevée. Un avis sera pris auprès de l'EFPS.

Bernard TOURTE et Thomas SOULARD ont donné leurs avis.

Philippe BEROCCHIO est joint par téléphone :

Il nous annonce qu'il est démissionnaire comme technicien secours plongée car cette opération était contre son avis et son point de vue.

Son avis est qu'il est compliqué de gérer le fil à cette profondeur. C'est une grosse plongée, engagée. Le risque est trop élevé pour les sauveteurs pour récupérer un cadavre.

Un Rex est en cours de réalisation, mais il est nécessaire de reparler du premier secours. Une date doit être posée.

Marie Helene REY rappelle qu'il faut que tout le monde se parle dans un climat de confiance et de bienveillance.

Philippe BEROCCHIO va demander l'avis de son comité directeur ce soir. Une réponse devrait venir demain soir.

Courrier rédigé et envoyé au SSF ce jour, pour mise en attente du SSF, avant décision du bureau.

Convention Gendarmerie et réunion FFS/SSF = demander date et lieu de la réunion DN SSF pour convenir d'une date de rencontre.

14 - Divers communication FFS

- Banderole FFS (pour affichage à Nantua lors du passage du tour de France)
- Listing des supports fédéraux à envoyer à la CoCom (Michel RIBEIRA)

- Invitation Nicolas Hulot sur le Berger
Validation du courrier d'invitation des ministres Nicolas HULOT et Laura FLESSEL.
Des "officiels" de la fédération devront être présents
Penser à ajouter de l'affichage fédéral sur le site du Berger

- Point RH (DTN)
Olivier CAUDRON est muté au 1er janvier 2018.
Damien CHIGOT : réponse le 3 ou 4 juillet 2017

- Médailles
Prix de vente 4€, 5€ max (vendeur)
Durée de la convention (3 ans renouvelables à compter de la date de signature)



- Le référentiel spéléo est prêt, manque le référentiel canyon, Vincent KIRBILLER devait le préparer.
Rien non plus du côté du syndicat.
La convention est envoyée par Marie Hélène REY, ce jour.
En attente du retour de Michel RIBERA : logo et mise en page

- Reportage vidéo sur le milieu souterrain

La Fédération est contactée pour tourner un reportage vidéo en milieu souterrain :

- Rechercher d'une personne fil rouge "expert" scientifique, sportif, contemplatif, technique (30-50 ans, charisme, bon orateur)
- Valoriser un territoire
- Construire un synopsis ensemble avant tournage avec une équipe de fédérés
- Le tout sera financé par 3 voies n'incluant pas la FFS

Dans les 10 jours, le bureau donnera une liste de personnes pressenties.

Suivra une réunion pour rencontrer réalisateurs et producteurs.

Le reportage sera commencé fin 2017- début 2018

5 à 6 épisodes de 25 à 58 minutes selon le synopsis

Attention à ce qu'il n'y ait pas de controverses interfédérales.

Personnes pressenties :

- Barnabé FOURGOUS
- Florence GUILLOT
- Franck BREHIER
- Vanessa KYSEL
- Judicaël ARNAUD (Vincent lui téléphone ce jour)
- Olivier TESTA
- Serge FULCRAND

Gaël KANEKO diffusera la liste après avis de Judicaël ARNAUD, président de l'EFS, pour validation dans les 10 jours et restera en contact avec le réalisateur.

15 - Réunion SNPSC septembre /collège 2

La FFS poursuit sa collaboration avec le SNPSC :

Il faudra prévoir une réunion téléphonique ou au siège pour ceux qui peuvent, Mercredi 30, jeudi 31 août, 6 septembre, 7 septembre ou 13 septembre à partir de 20h30.

Marie Helene REY envoie le mail ce jour ;

Un point pourra être mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

Le cadre que souhaite la Fédération devra être abordé dans les réunions de bureau qui précèdent le conseil d'administration.

16 - 2021, Année du karst

L'UIS a avancé sur le dossier et a réceptionné huit lettres de soutien.

Vincent BIOT a également mobilisé les Géoparcs français (label Géoparc mondial de l'Unesco) qui ont formulé un avis positif, il va les relancer pour le courrier de soutien. Les Géoparcs européens (Global Geoparks Network-GGN) vont être aussi sollicités via les Géoparcs français. Le soutien du GGN est important pour pouvoir solliciter une nouvelle entrevue avec les ambassadeurs de France, du Liban et de la Slovénie auprès de l'Unesco.

L'ANECAT et l'AFK vont être aussi relancés pour la lettre de soutien.

La demande pour l'année internationale doit être déposée pour passer en session à l'ONU en octobre 2017, la prochaine échéance ensuite est 2019.



17 - Congrès UIS 2017 à Sydney

Les organisateurs ont annoncé que la « french party » ne pourra peut-être pas avoir lieu car il y a un traiteur dédié. Des devis sont en cours avec ce traiteur. Mais d'autres stands seront présents, il n'est peut-être pas essentiel de faire ce buffet.

18 - CDS 66, le RIF Canigou

Il manque, à minima, ce que les fédérations, CDS, CSR ont réellement versé. La FFS a une facture de 2000€, il va être demandé à notre comptable de retrouver ce virement.

À voir : convoquer le président et le trésorier du CDS 66, avec le conseiller technique qui est missionné sur la région ainsi que José PREVOT et Gaël KANEKO, lors de la réunion de bureau, à Montpellier.

Dimanche 9h00 -12h30

19 - Réunion FFS - FFCAM

Présence de Nicolas RAYNAUD / président FFCAM

Ecole aventure/EDSC

Les départements plus actifs : Bouches-du-Rhône, Ain et Alpes-Maritimes pour la FFS et la Savoie, l'Isère, la Haute Savoie et les Alpes-Maritimes pour la FFCAM. Pour la FFCAM, ce sont les clubs qui portent les écoles d'aventure, les comités coordonnent et créent l'animation pour que les clubs se rencontrent.

Marie Hélène REY fait le point avec Serge FULCRAND pour mettre en place des expériences tests « de rapprochement » sur un ou deux CDS, entre les EDSC et les Écoles d'aventure.

Licences inter-fédération

Étude à faire sur N et N-1 entre les licenciés FFCAM et ou FFS, pour identifier les transferts (clubs, individuels) et nombre de double-licenciés.

Réflexion pour proposer une licence commune, 2 modèles envisagés : tarif 1 licence interfédéral ou tarif réduit pour la seconde licence (2 licences distinctes avec tarif préférentiel pour la 2^{ème} licence)

Vérifier aussi les possibilités de prise de RC unique (si équivalentes).

Certificats médicaux

La FFCAM utilise la nouvelle loi pour « faire de la sensibilisation et de l'éducation à la santé » avec mise en place d'un plan de communication (article dans la revue en septembre : pratiquer des activités de montagne et haute montagne en étant en bonne santé et qui aide à être en bonne santé).

Le certificat médical n'était imposé que lors de compétition et première prise de licence. La FFCAM délivre des licences généralistes (pas de pratique en milieu à contraintes particulières, même position que la FFME) et soumet un auto-questionnaire (qui est en cours de finalisation). La fréquence de renouvellement du certificat médical pour la FFCAM est établie en fonction de l'âge : tous les 10 ans avant 50 ans, tous les 5 ans avant 65 ans puis tous les 3 ans après 65 ans.

Le danger pour les deux fédérations est que certains pratiquent sans être licenciés et donc ne soient plus assurés.

Voir avec AXA les conditions du contrat auprès de Catherine de BORTOLI.

La DTN de la FFS travaille auprès du ministère afin d'aboutir à une licence « loisirs » pour réussir à lever certaines contraintes qui sont imposées actuellement depuis l'arrêté sur le certificat médical.

La FFCAM accepte d'être partenaire et d'être soutenant (faire du lobbying) auprès des "politiques" pour la FFS.

Rassemblement spéléo interfédéral

Rassemblement interfédéral spéléo (modèle du RIF canyon) : la FFCAM organise le week-end de l'Ascension, un rassemblement spéléo avec des cavités toutes équipées. Projet de créer un

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



rassemblement interfédéral FFS et FFCAM en 2018 et créer une dynamique locale pour développer la pratique spéléo auprès du plus grand nombre et de se mobiliser autour d'un territoire.

Nicolas RAYNAUD reprend contact dans les 2 semaines pour définir le territoire. La FFS contactera ensuite les CDS et CSR concernés ainsi que l'EFS.

Conventions d'accès

La FFME fait marche arrière sur les conventions signées. Les propriétaires déconventionnés se retournent alors vers la FFCAM.

Les conventions sont tripartites (national, propriétaire et clubs)

La FFCAM gèle tout jusqu'à cet automne.

Communication

Revue Montagne et Alpinisme : dossier à réaliser conjointement (hors financièrement) pour mars 2018
Dossier "L'esprit de cordée" en spéléologie, même si la progression n'est pas en cordée (un dossier dans le numéro d'une dizaine de page)

Un journaliste fait le travail dont la trame est fixée (2000€).

Publication identique dans Spelunca à prévoir, avec encart précisant que ce dossier est également diffusée dans la revue partenaire. La FFCAM contacte Gaël KANEKO, à la rentrée de septembre, pour obtenir la liste des personnes à contacter.

Vérifier si Spelunca est envoyé à la FFCAM.

Vérifier si nous recevons la RMA (4 numéros/ans)

Idées de développement

Application FFS : outil de communication complémentaire au site fédéral

Accéder aux archives de revues fédérales gratuitement

Accéder à la version numérique des abonnés aux revues

Publier plus rapidement certains dossiers aux fédérés

Créer une boutique en ligne

Évolutions possibles : accès aux sites de pratique, conventions...

FFCAM : pour le moment en pause sur l'appli refuge (réservations) qui serait la plus rapide à mettre en œuvre.

Michel RIBERA, président de la co com FFS, sera mis en contact avec les personnes en charge à la FFCAM.

Une mise en relation sur le thème de la féminisation pourra également se mener (Delphine CHAPON prendra les contacts avec Marie Hélène REY via Nicolas REYNAUD) ;

Points reportés :

- Validation procès-verbal de l'assemblée générale
- Validation procès-verbal du bureau du 29 avril 2017
- Questions Benjamin WEBER :
Argent provisionné pour l'affaire aux prud'hommes
Label club avenir
Soutien financier projet Karsto
- Logiciels de comptabilité pour clubs
- Rapport financier de la Co finance :

